



garde alternée pas le droit aux APL

Par **jean73**, le **03/04/2011** à **07:55**

Bonjour,

je suis en instance de divorce et nous seront en garde alternée. Je cherche un appartement et ayant un faible salaire, j'aimerais bénéficier des APL (en sachant que c'est la mère de mes enfants qui a un numéro d'allocataire a la caf). La caf me répond que je ne bénéficierais pas des aides aux logements. Car je serais considéré comme célibataire.... Ma question : existe t il une solution pour bénéficier des APL. mercie

Par **Laure11**, le **03/04/2011** à **09:18**

Il faut un accord des deux parents pour que les prestations sociales soient partagées.